

Impôt sur le revenu—Loi

Certains députés conservateurs affirment ou laissent entendre qu'il y a des gens qui ont besoin d'argent et que nous devrions dès lors, tolérer les escompteurs d'impôt. Ils disent que les gens qui ont besoin du crédit d'impôt pour enfants sont libres de faire ce choix. Ce n'est pas une liberté. Ce n'est pas un choix que ces gens font. Évidemment, ils font un choix mais ils le font strictement par nécessité et ce n'est pas la bonne chose à faire. C'est une lacune fondamentale de ce projet de loi, et il est plus que temps que le gouvernement prenne des mesures à ce sujet.

Il y a d'autres problèmes dans le projet de loi mais je ne m'y opposerai pas parce qu'à mon avis il apportera un peu d'aide à certaines personnes. Comme je l'ai dit plus tôt, en posant une question à un député conservateur, nous devons tenir compte du fait que le crédit d'impôt pour enfants sera touché, à partir de 1989, par le programme de désindexation partielle du gouvernement.

Il y a un an et demi, les conservateurs ont tenté de désindexer partiellement la pension de vieillesse. Ils ont renoncé à leur projet après que les personnes âgées, leurs petits-enfants et leurs partisans ont fait une campagne d'envergure dans tout le pays. Ils ont dit qu'ils s'avaient vaincus, que les personnes âgées avaient beaucoup d'influence et qu'ils avaient commis une erreur. Ils n'ont pas reculé cependant quand est venu le temps de désindexer partiellement les allocations familiales. Ils ont déclaré à la Chambre des communes qu'ils compenseraient la désindexation par le crédit d'impôt pour enfants et par d'autres mesures pour aider les bénéficiaires des allocations familiales. Les plus nécessiteux bénéficieraient sans doute d'un projet de loi comme celui modifiant le crédit d'impôt.

C'est une situation typique du gouvernement, il donne d'une main et il reprend de l'autre. Nous savons qu'à partir de 1989 le crédit d'impôt-enfants sera partiellement désindexé. Autrement dit, si nous avons une inflation de 3 p. 100 par an, les gens ne recevront pas d'augmentation en fonction du coût de la vie. Naturellement, si cela continue pendant un certain temps, la valeur du crédit d'impôt-enfants diminuera considérablement. Voilà le vrai problème. Nous pouvons associer cela aux allocations familiales, qui ont subi le même traitement. Elles ne sont pas entièrement protégées des effets de l'inflation, puisqu'elles n'augmentent pas en fonction du coût de la vie. Ces deux prestations sont très importantes pour les familles dans le besoin, essentiellement pour les mères de famille, surtout celles qui sont seules, et leurs enfants. Avec le temps, ces prestations achèteront de moins en moins de choses.

C'est ce que nous voulions faire admettre au député de Kitchener (M. Reimer), lorsque nous l'avons questionné. La majorité ne devrait pas parler des trois prochaines années et prétendre que le gouvernement n'a pas dit ce qu'il ferait après 1989. Beaucoup de gens se plaignent de ce que les politiciens ne disent pas grand-chose et ajoutent que le Parlement ne peut pas avoir beaucoup d'importance, puisque les politiciens ne disent pas toute la vérité. Je n'accuse pas le député et je ne dis pas non plus qu'il a un mobile, mais je pense qu'il aurait été beaucoup plus utile pour ses électeurs et les miens, ainsi que pour tous ceux qui nous ont écoutés cet après-midi, que le député explique ou admette que la désindexation partielle s'appliquera à partir de 1989. C'est l'intention avouée du gouvernement et aucun député de la majorité ne peut le nier.

Comme je l'ai déjà dit, de ce fait, les personnes qui en ont besoin recevront moins d'argent.

• (1640)

Voyons cela et les autres mesures prises par le gouvernement depuis deux ans. Ce n'est pas seulement les gens les plus démunis qui vont voir leur situation s'aggraver, mais aussi les classes moyennes. Statistique Canada a révélé le mois dernier des informations très intéressantes, montrant que le revenu disponible réel des Canadiens diminuait.

Pourquoi diminue-t-il? Parce que la part du fisc fédéral augmente. En dépit des discours des députés gouvernementaux à la Chambre et des commentaires du premier ministre (M. Mulroney) dans ses petites campagnes, les chiffres de Statistique Canada prouvent que la paye que les Canadiens ramènent à la maison ou l'argent dont ils disposent diminue progressivement, en conséquence directe des mesures fiscales mises en place au cours des dernières années par le régime libéral et depuis deux ans par le régime conservateur.

Dans nos interventions à la Chambre, nous devons dire la vérité à tous les Canadiens. Le gouvernement a décidé de s'en prendre au déficit. Je pense que c'est une noble cause, mais il faudrait qu'il se rende compte que certaines catégories de Canadiens sont plus taxées que d'autres. Il y a des gens qui ne toucheront pas le crédit d'impôt pour enfants et les allocations familiales parce que le gouvernement a décidé de les exclure; ce sont eux qui vont faire les frais de la lutte contre le déficit. S'il faut en croire le ministre des Finances (M. Wilson), le gouvernement n'a pas l'air de prendre le dessus. D'après ce qu'il a annoncé, le déficit va être de deux milliards et demi de plus que ce qu'il avait prévu.

Le gouvernement n'a pas voulu aller au bout de la réforme fiscale. Il a autorisé une exemption de 500 000 \$ pour gains en capital. Il va continuer à l'instar des libéraux à laisser les grandes sociétés rentables se défilier sans payer un sous d'impôt.

Les députés ont entendu les néo-démocrates intervenir chaque jour cette semaine pour décerner un prix aux sociétés qui n'ont pas payé un traître sou sur 28 millions, 38 millions, voire 100 millions de dollars de bénéfices. Je suis intervenu moi-même ce matin pour signaler le cas de la société Scott qui a réalisé un bénéfice de 28 millions de dollars en une seule année. Non seulement n'a-t-elle pas payé d'impôts, mais elle a reçu des crédits fiscaux pendant trois ans d'affilée.

Nous savons bien que cette mesure législative finira par nuire à ceux qui reçoivent le crédit d'impôt-enfants. Il faut se le tenir pour dit. Il faut aussi admettre que notre régime fiscal est devenu très injuste au fil des ans. Le gouvernement accorde une exemption sur les gains en capital de 500 000 \$. Il dispense de tout impôt des sociétés qui réalisent des bénéfices faramineux. Il leur accorde même des crédits fiscaux.

Comment se fait-il alors que nous ne puissions pas protéger vraiment ceux qui reçoivent l'allocation familiale? Pourquoi le gouvernement ne dit-il pas aux bénéficiaires du crédit d'impôt-enfants qu'ils seront pleinement protégés contre l'augmentation du coût de la vie, non pas seulement l'an prochain ou pendant les deux prochaines années, mais aussi à partir de 1989?

[Français]

M. le vice-président: L'honorable députée de Gatineau a la parole sur une question ou un commentaire.